



## Déclaration du SNUipp-FSU77 CDEN du 17 novembre 2016

Monsieur le préfet, Madame l'inspectrice d'académie, mesdames et messieurs,

C'est à un bilan de rentrée quelque peu tardif que nous sommes conviés aujourd'hui. Il est néanmoins indispensable d'en faire un.

Malgré la légère baisse démographique dans notre département, nous ne pouvons que constater l'extrême fiabilité des prévisions de nos collègues avec un écart de - 648 élèves (- 0,41%) au regard des 157 216 élèves du 1<sup>er</sup> degré en Seine-et-Marne. Malheureusement la scolarisation dans l'enseignement privé continue pour sa part d'augmenter avec 82 élèves supplémentaires par rapport à 2015.

Notre constat reste identique à celui des années précédentes : le compte n'y est pas ! La dotation une fois de plus permet de couvrir les variations démographiques mais ne répond pas aux besoins de notre département. Pour le SNUipp-FSU77 il manque 900 postes en Seine-et-Marne.

Nos revendications sont de 25 élèves par classe, 20 en REP, 15 en PS et TPS, 10 en ULIS, 16 en SEGPA sans double niveau, un allègement significatif pour la prise en charge des élèves en situation de handicap, des postes RASED partout où c'est nécessaire, et la prise en compte de la ruralité. Et ce sans tenir compte de nos demandes d'entrées d'écoles dans le classement en Education Prioritaire ; d'une scolarisation d'enfants de moins de 3 ans étendue à toutes les demandes des familles ; de la création ou re-création de postes dans les établissements spécialisés ; d'un véritable retour de la formation continue pour l'ensemble des enseignants du 1er degré grâce à des postes de remplaçants en nombre suffisant ; du développement du principe du Plus de Maîtres Que de Classes au-delà de l'Education Prioritaire ; de nos demandes d'ouvertures d'ULIS et de SEGPA supplémentaires même si nous reconnaissons les efforts déjà accomplis ; de nos demandes de temps de décharge suffisants pour les directrices-teurs d'école.

Il est urgent de continuer à exiger des moyens supplémentaires pour pouvoir répondre à ces besoins. Notre département pâtit de sa proximité avec la Seine-Saint-Denis qui occulte ses besoins réels largement sous-estimés. Votre souhait de privilégier les postes devant élèves est dicté par l'indigence de la dotation départementale et le regard que pourraient porter les parents d'élèves sur des classes non pourvues d'enseignants : il est logique au regard de votre position mais nettement insuffisant pour nos élèves et nos collègues.

Enfin, même si nous nous félicitons de voir enfin inscrit à l'ordre du jour du premier CDEN de l'année le vote du règlement départemental des écoles, nous déplorons cependant plusieurs points :

- Ce document est indispensable à nos collègues pour la rédaction ou la modification des règlements internes de chaque établissement votés lors des premiers conseils d'école qui ont, à ce jour, déjà eu lieu.
- Nous avons travaillé sur ce texte lors d'un groupe de travail en juin 2015 et depuis aucune version modifiée ou complétée ne nous a été proposée alors que de nombreux points restaient en suspens.
- Pour pallier cet inconvénient, nous avons demandé à plusieurs reprises avant ce CDEN, la communication du document proposé au vote aujourd'hui et ce sans résultat. Il nous paraît difficile d'approuver un texte que nous découvrons seulement en séance .

Je vous remercie.